

## LA COMMUNICATION POÉTIQUE SELON GEORGES MOUNIN

Véronique HENNINGER, Genève

Mon propos se présente sous la forme d'une lecture critique des réflexions de Georges Mounin, linguiste et théoricien de la littérature, sur la notion de « communication poétique ». D'une part, je tenterai de mettre en évidence comment la théorie de la production du message poétique de Georges Mounin s'inspire de certains concepts du fonctionnalisme d'André Martinet et comment elle se construit, dans une certaine mesure, à l'encontre du formalisme de Jakobson. D'autre part, je commenterai plus spécifiquement la notion de « situation linguistique » qui est liée à la réception du texte poétique par le lecteur<sup>1</sup>.

### Indicible et connotation

A André Martinet, Georges Mounin reprend, pour les développer, deux notions essentielles, d'ailleurs étroitement liées : l'indicible et la connotation. Comme André Martinet, Mounin pense que l'expérience vécue par chaque individu est incommunicable dans sa singularité. Le texte poétique se présente donc comme une tentative paradoxale d'exprimer l'indicible de l'expérience personnelle dans les mots de la langue socialisée. Selon Mounin, ce paradoxe peut être surmonté, puisque l'écrivain parvient à dire l'inexprimable ou, de façon plus simple et moins absolue, à reformuler ce qui n'a pas encore été exprimé de façon adéquate ; c'est ce que Mounin nomme le « non-encore-bien-dit », qu'il considère comme un besoin de la communication au sens martinetien.

Le second emprunt majeur de Georges Mounin à la pensée d'André Martinet est la notion de « connotation », que les deux linguistes conçoivent de façon analogue comme le concept linguistique le plus adéquat pour exprimer l'indicible dans le texte poétique. Dans la ligne d'André Martinet, Mounin définit les connotations comme des « zones difficilement discernables qui flottent (...) autour du signifié d'un terme de façon très

---

<sup>1</sup>Ma réflexion s'est essentiellement fondée sur les trois ouvrages suivants de Georges Mounin, séparés par des intervalles temporels assez importants : *La communication poétique* précédé de *Avez-vous lu Char ?*, Paris, Gallimard, 1969 ; *La littérature et ses technocraties*, Paris, Castermann, 1978 ; *Sept poètes et le langage*, Paris, Gallimard, 1992. Dans le cadre d'une communication présentant de façon globale la pensée de Mounin, il n'a pas toujours été possible de mettre en relief les différentes étapes de sa pensée.

variable avec chaque locuteur »<sup>2</sup>. Plus concrètement, Mounin perçoit les connotations comme la somme des différentes expériences liées à un mot chez un locuteur spécifique.

Si Mounin intègre dans sa réflexion poétique le concept de connotation, il impose pourtant à ce dernier un sensible inflexionnement par rapport à la définition martinétienne. Mounin relève en effet l'importance des liens qui se tissent entre les mots tant dans l'esprit du poète que dans celui du lecteur ; sa théorie glisse donc insensiblement des connotations conçues comme relations entre les signifiants et la réalité extralinguistique, sur le mode martinétien, aux associations des signifiants entre eux. Dans le texte poétique, certaines connotations de Mounin deviennent ainsi des associations de mots sur le modèle des associations libres de la psychanalyse. En résumé, l'apport de Mounin à la théorie de la connotation en poésie réside dans le fait qu'il rapproche la notion de connotation des associations libres freudiennes.

Approfondissant ce qu'André Martinet nommait la « résistance » du lecteur aux connotations du poète, Georges Mounin souligne certaines difficultés liées à l'intégration du concept de connotation dans une réflexion sur la poésie. Ainsi il existe un risque que les connotations perçues par le destinataire à la lecture du texte ne coïncident pas avec celles que le poète a voulu exprimer ; l'idéal poétique de connotations partagées par l'écrivain et son lecteur s'en trouve donc compromis. Ce risque paraît d'autant plus élevé que les connotations sont redéfinies comme associations libres de mots. Sans véritablement la résoudre, le discours de Mounin laisse poindre une seconde difficulté contenue dans la contradiction suivante : si la valeur poétique des connotations réside dans leur caractère éminemment individuel, cette singularité fait simultanément obstacle à la communication, certaines connotations étant si fortement personnelles qu'elles en demeurent indéchiffrables pour le destinataire.

### **Formes et fonctions du langage poétique**

L'inspiration fonctionnaliste de Georges Mounin est également perceptible dans son analyse des formes du texte poétique à la lumière des concepts martinétiens de « fonction » et de « pertinence ». L'objectif de Mounin est plus précisément d'analyser comment les formes ou structures<sup>3</sup> contribuent à cette finalité paradoxale du poème qui est d'exprimer l'indicible. Pour Mounin, la vraie matière de la poésie est le vécu individuel antérieur à tout langage ; aussi conçoit-il le texte poétique comme s'élaborant à partir du signifié, qui est garant de la qualité du contenu de la communication. Dans cette

---

<sup>2</sup> Mounin, Georges, *La littérature et ses technocraties*, Paris, Castermann, 1978, p. 38.

<sup>3</sup> Dans la réflexion de Mounin, le terme « formes » désigne tant les phonèmes que les monèmes et, plus globalement, toutes les « structures poétiques ».

perspective, la fonction de la forme du poème semble être avant tout de transmettre ce signifié. A l'évidence, Mounin se distancie d'un formalisme trop absolu, qui isolerait la forme du contenu, en la considérant comme une fin en soi, et pour lequel la poéticité d'un texte résiderait dans la perfection des moyens formels.

Comme l'atteste l'expression de « communication poétique », Mounin conçoit le langage poétique comme étroitement lié à la langue de communication. Il s'interroge pourtant sur une éventuelle corrélation entre le discours poétique et une fonction spécifique du langage ; aussi tente-t-il de redéfinir comme « fonction poétique » ce qu'André Martinet nommait « fonction esthétique » du langage, en constatant la difficulté qu'il y a à distinguer cette fonction poétique des fonctions de communication et d'expression. Mais Mounin se distancie surtout de la définition de la fonction poétique élaborée par le formaliste Jakobson et, plus précisément, de deux des critères par lesquels ce dernier caractérise le texte poétique : l'ambiguïté du message et l'importance du symbolisme phonique, ou pouvoir des sonorités de suggérer des significations.

Ainsi est-il erroné, selon Mounin, d'attribuer systématiquement une valeur sémantique aux retours de sonorités dans les textes poétiques ; en effet, dans un certain nombre de cas, ces récurrences phoniques ne seraient qu'une « architecture sonore », survivance d'une tradition orale de la poésie, destinée à faciliter la mémorisation du texte. En minimisant les virtualités sémantiques des phonèmes, la pensée de Mounin se démarque donc d'un certain consensus en matière de théorie poétique, selon lequel la poésie est une tentative de limiter l'arbitraire du signe par l'augmentation de la fréquence des sons adéquats par rapport au contenu.

### **« Situation linguistique » et sens du poème**

Étroitement liée à la réception du message et à l'activité de lecture, la notion de « situation linguistique » est pour Georges Mounin au cœur de la signification du poème. S'inspirant des considérations d'André Martinet sur la « situation » comme élément du message linguistique, Mounin nomme, de façon assez extensive, « situation linguistique » non seulement le message poétique lui-même mais les circonstances extralinguistiques qui lui sont associées. D'après Mounin, le texte poétique comporte certaines références à cette situation linguistique, les « indices situationnels », dont la finalité est de permettre au lecteur de reconstruire la situation vécue par l'écrivain ayant motivé la rédaction du texte poétique : il s'agit surtout du titre du poème, mais aussi de sa date de rédaction et de publication, du contexte historique du texte et enfin de l'œuvre de laquelle il est tiré.

L'un des buts de cette reconstitution est de dégager le « véritable » sens du poème, conçu comme unique par Mounin, et coïncidant idéalement avec celui que l'auteur a voulu exprimer. On mesure dès lors ce qui sépare Mounin de Jakobson, pour lequel l'ambiguïté est un trait définitoire du message poétique. Par ailleurs, lorsqu'on sait que Mounin définit l'explication du poème comme l'analyse de ses effets, éminemment subjectifs, sur le lecteur, on est fondé à se demander si cela est compatible avec sa conception d'un sens, en quelque sorte unique, du texte poétique.

L'autre but de cette reconstitution de la situation linguistique est de susciter une identification du destinataire avec cette situation ou, plus précisément, avec des éléments de son propre vécu qu'il y reconnaîtrait. Ainsi, grâce à la médiation du message poétique, le lecteur établirait une communication avec une partie, jusqu'alors non verbalisée, de son expérience individuelle. Force est de constater qu'on éprouve une certaine difficulté à distinguer, dans ces réflexions sur la situation linguistique, ce qui relève du décodage du sens du texte, en tant qu'opération intellectuelle, et de l'identification, phénomène psychologique.

Mounin admet toutefois que, dans nombre de poèmes surréalistes et post-surréalistes, les indices situationnels sont en nombre insuffisant pour retrouver cette situation linguistique, qui serait une des clés du sens : l'œuvre dès lors « ouverte », deviendrait un simple stimulus verbal sur lequel chaque lecteur projetterait son vécu individuel. Une telle déduction me semble excessive ; en effet, ne peut-on concevoir le texte poétique comme ni totalement ouvert ni hermétique, ce qui permettrait précisément ce jeu de l'interprétation qui fonde la critique littéraire ?

La sémantique de Georges Mounin privilégie à l'évidence le contexte du poème plutôt que l'analyse de ses structures internes, et notamment rhétoriques. Mais, comme Mounin le reconnaît lui-même, le recours au contexte, à l'histoire littéraire, est diversement pertinent selon les œuvres et dépend aussi des questions soulevées par la critique littéraire au cours de sa lecture. Et chercher ainsi le sens du texte dans son contexte, n'est-ce pas, en fin de compte, quelque peu minimiser l'impact du message poétique et littéraire ?